Eure-et-Loir : déjà accusé d'avoir violé de "très jeune femmes", condamné pour avoir exploité sexuellement des mineures, Cheik Guèye "un parasite" de 125kg est condamné pour le viol d'une gamine de 15 ans

30/06/2022 à 18h36



Cour d'assises d'Eure-et-Loir : l'accusé condamné à dix ans de réclusion criminelle

Accusé du viol d'une jeune prostituée qui était sous sa coupe, Cheik Guèye a été condamné à dix ans de réclusion criminelle, ce mercredi 29 juin. Ses avocats plaidaient l'acquittement au bénéfice du doute.

Relation consentie ? Viol ? C'est tout l'enjeu du procès,

devant la cour d'assises d'Eure-et-Loir, qui a commencé mardi à Chartres. Cheik Guèye, un proxénète de 24 ans, est accusé du viol de l'une de ses jeunes "protégées" âgée de 15 ans à l'époque des faits qui remonteraient au 5 juin 2019. La scène se serait déroulée dans la voiture de cet habitant du Maine-et-Loire, dans un petit chemin, à proximité du camping proche des Herbiers (Maine-et-Loire).
« Je ne l'ai pas violée », n'a cessé de soutenir l'accusé, tout au long de son procès.

Pomme Durand, l'avocate générale, est d'un avis contraire. Rappelant que d'autres très jeunes femmes avaient déclaré, elles aussi, avoir été violées par cet homme – des dossiers classés sans suite, soit par manque de preuves, soit parce que les victimes n'ont pas déposé plainte – la magistrate décrit un homme « qui se sert de la sexualité pour imposer son pouvoir ».

[…]

L'article dans son intégralité sur *L'Echo Républicain*

Devant la cour d'assises d'Eure-et-Loir, l'adolescente de 15 ans accuse son proxénète de viol

Elle rêvait d'une nouvelle vie. L'adolescente serait tombée entre les griffes d'un proxénète violent. Elle aurait été rabaissée, humiliée et frappée. Elle l'accuse de viol. Il conteste.

Entre l'aspect massif de Cheik Guèye, un colosse de 125 kg, et la silhouette frêle de l'adolescente de 45 kg, le contraste est saisissant.

[…]

Entre l'aspect massif de Cheik Guèye, un colosse de 125 kg, et la silhouette frêle de l'adolescente de 45 kg, le contraste est saisissant.

L'homme de 23 ans n'est pas un inconnu du tribunal de Chartres. Il y a été condamné, en mars 2021, à huit ans de prison pour proxénétisme aggravé.Aggravé, car il avait jeté son dévolu sur des adolescentes, mineures à l'époque des faits, en juin 2019.

[…]

L'article dans son intégralité sur *L'Echo Républicain*

L'Echo Républicain dans son *édition du 19/03/2021*

Barjouville : ils prostituaient des mineures à l'hôtel

Deux hommes et une femme sont condamnés pour proxénétisme aggravés. Ils prostituaient deux adolescentes de 15 ans dans des hôtels : « Ce sont elles qui voulaient devenir prostituées. »

Tout a commencé le 8 juin 2019, lorsque le réceptionniste d'un hôtel de Barjouville a vu arriver, en début d'après-midi, une adolescente totalement paniquée. Elle explique qu'elle s'est enfuie d'un hôtel voisin.

« S'il vous plaît », supplie la jeune fille. « Laissez-moi entrer. Ils vont me tuer. » Prise en charge par les policiers, elle explique ce qui lui serait arrivé : « Je suis de Cholet (NDLR, Maine-et-Loire). J'ai fugué de chez moi. J'ai fait la

connaissance d’un couple. Ils nous ont obligées à nous prostituer, mon amie et moi. »

[…]

Les numéros d’immatriculation sont relevés. Grâce aux renseignements fournis par les policiers de Cholet, les enquêteurs identifient des suspects : Cheik Gueyé, 22 ans, accompagné d’Océane Durand, 23 ans, sa compagne, et l’un de leurs amis, Makan Sadio Sidibé, 22 ans.

[…]